

*Interpellation présentée par le député :*  
*M. Roger Deneys*

*Date de dépôt : 16 décembre 2010*

## **Interpellation urgente écrite**

### **Institut National Genevois**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

L'institut National Genevois, vénérable corporation de droit public dont l'origine remonte au 19<sup>e</sup> siècle a pour vocation « d'encourager le progrès et la diffusion des sciences, des lettres, des beaux-arts, de l'industrie, du commerce et de l'agriculture »<sup>1</sup>. Son financement est assuré à hauteur de 50% par des subventions. En effet, en 2009, 115'272 francs provenaient de subventions et de dons, sur un total de 237'952.66 francs de produits.

Cet Institut se compose de différentes sections, chacune active dans un domaine en particulier. Par exemple, la section sciences morales et politiques « s'intéresse aux défis sociaux et psychologiques contemporains en lien avec les événements nationaux et internationaux survenant à Genève et dans le monde. Quel que soit le thème traité, la mise en perspective historique et philosophique sinon éthique est encouragée. Bien entendu sont invités et bienvenus toutes celles et tous ceux qui construisent les politiques nationales comme cantonales et qui veulent en discuter avec le public genevois ».

Que dire alors des critères présidant aux choix des invité-e-s. En effet, force est de constater qu'un décalage existe entre d'une part, les forces politiques en présence à Genève et en Suisse et, d'autre part, le choix de certaines d'entre elles pour participer aux différentes conférences organisées par l'Institut.

---

<sup>1</sup> <http://www.inge.ch/pages/pres.html>

*Mes questions sont donc les suivantes : peut-on tolérer qu'un institut subventionné qui offre une tribune à des acteurs politiques ne fixe pas des critères clairs quant aux choix de ces derniers afin d'assurer une certaine représentativité des acteurs politiques ? Est-il loisible pour une corporation de droit public d'utiliser les armoiries officielles de l'Etat de Genève ?*

Je remercie le gouvernement de sa réponse.